

Informations générales et associatives

L'association Familles Rurales propose

- **Une Conférence -Débat -Parentalité.** jeudi 4 avril à 20h30 à la nouvelle salle des fêtes de Viry, sur le thème « l'Ado en mutation », entrée 3 ou 5 €.
- **Un stage Art Floral,** samedi 6 avril de 14h à 18h30, à la Bibliothèque, sur le thème « Les révels anisés du Printemps ». Inscription à la Bibliothèque, du 25 mars au 3 avril, par tél. au 04.50.49.26.53 ou 06.24.87.56.50

ASSEMBLEES GENERALES

Tennis Club de Feigères

L'Assemblée générale du Tennis Club aura lieu le lundi 14 mars 2013 à 20h à la salle Nicole Valléian.

Nous vous attendons nombreux pour soutenir le Club !

APEF

Vous êtes cordialement invités à l'**Assemblée générale** qui se tiendra le vendredi 15 mars 2013 à 20h15 à la salle Jean-Paul Porte.

Cette réunion sera suivie d'une verre.

Les Jardins familiaux

Assemblée générale

Mercredi 20 mars à 19 heures à

la Salle Nicole Valléian

Lors de cette assemblée, vous aurez la possibilité de vous inscrire. Pour bénéficier d'un jardin, il suffit d'être domicilié sur la commune, en appartement et d'avoir l'envie de jardiner !

Aux Fils d'Or et d'Argent

Voyage annuel

Samedi 8 décembre 2012, 5h du matin, 48 personnes montent dans l'autocar pour le voyage annuel. L'hiver est bien présent, mais la bonne humeur règne durant le voyage jusque Paris.

Toujours superbe, la capitale dont tous les monuments et les avenues sont illuminés de mille feux. Et que dire du repas sur le bateau-mouche le dimanche midi. Un très, très bon souvenir !

Je remercie tous les participants de leur confiance et espère les retrouver pour un autre déplacement dont la destination n'a pas encore été définie.

Mille fois merci à toutes et à tous.

Jacqueline Porte.

Le Repas des Dames de Feigères

Le Repas des Dames aura lieu à l'auberge d'Archamps le vendredi 15 mars 2013 à 19h30. Les personnes qui souhaitent faire du covoiturage peuvent s'annoncer lors de l'inscription auprès de Mme J. Porte. Votre chèque de 29 € est à établir à l'ordre de l'auberge d'Archamps et fera office d'inscription. Dernier délai le 7 mars 2013, tel. heures de repas: 04.50.49.00.50

Au menu

Entrée : Hure de Saumon au citron et poivre vert, fleuriette de ciboulette.

Plat : Fricassée de volaille à la crème de pleurote, moelleux de pommes de terre et poêlée de légumes du moment.

Dessert : Le petit clafouti minute à la poire, crème glacée au caramel. Café, boissons inclus.

« Feigères en Fête » revient le 6 juillet

Le programme est le même que l'année dernière : course à pied le matin, petite restauration le midi, jeux l'après-midi, repas et musique le soir.

Pour les personnes qui souhaiteraient participer aux jeux, contacter Arnaud Alègre au 04.50.04.73.24 (après 19h) ou par mail : arnaudalegre@cleexpress.fr

Exposition du photographe Gédéon Regard

Le 1^{er} décembre, La Saleviennne, l'association des Affouagistes de Malchamp et la Commission culturelle de Feigères vous ont dévoilé, lors d'une conférence, le parcours de Noémi Regard, une institutrice hors norme de Malchamp.

Son frère Gédéon Regard, né à Malchamp en 1871, a réalisé des milliers de clichés sur la vie locale d'un territoire situé entre Saleve et Vuache. Ce photographe professionnel est connu des collectionneurs pour ses quelque 800 cartes postales très soignées dans la prise de vue.

La commune vous propose de découvrir une partie de son œuvre lors d'une exposition qui aura lieu le vendredi 15 mars 2013 dès 19h à la salle polyvalente de Feigères.

Nous vous attendons nombreux !



Que se passe-t-il à Feigères ?

Chers amis Feigérois,

Après une longue gestation, nous sommes heureux de vous annoncer la mise en ligne de notre nouveau site internet.

Ce site, nous l'avons voulu simple, sobre, utile et convivial. Plus intuitif pour vous, il est aussi plus facile à mettre à jour, nous permettant ainsi de vous informer rapidement sur des sujets d'actualité, différents projets et événements. Il n'est pas parfait, simplement à notre image, destiné avant tout à vous informer.

Découvrir l'histoire de la commune, son passé local et régional, son patrimoine, son présent, les aspects économiques et sociaux ; qui sont les membres du Conseil, leur rôle, la gestion de nos finances, les projets communaux en cours ou réalisés, l'actualité intercommunale.

Les diverses publications, « Que se passe-t-il » mensuel incluant les comptes-rendus du Conseil municipal, bulletin annuel, guide Feigères pratique, sont en ligne.

Des informations pratiques sont données, concernant la petite enfance, l'école, le social et la santé, les transports, l'urbanisme, ou encore la gestion des déchets.

Le site vous aide dans vos démarches administratives, vous communique adresses et liens vers les administrations régionales, ainsi que les horaires d'ouverture de la mairie, les numéros utiles ou en cas d'urgence.

La vie économique, la culture et les loisirs ne sont pas oubliés. La bibliothèque, les associations, ce qu'elles font, leur but, le calendrier des événements, vous permettront de les connaître, les contacter et vous donner envie d'adhérer.

Avec l'Agenda 21 vous suivrez les actions retenues par le Conseil après enquête publique, celles en cours, réalisées, ou projetées, aussi bien au niveau local, régional ou en matière de solidarité internationale.

Quelques photos illustrent les événements récents, les réalisations et aménagements, ou nous remontent le passé de Feigères et de ses habitants.

Nous espérons que ce site, que nous avons conçu comme un trait d'union entre la municipalité et vous, moyen de communication privilégié, facilitera la vie en communauté et contribuera à l'intégration des nouveaux habitants.

Reflet de notre vie locale, il est là pour renforcer le lien entre tous les habitants, encourager la vie associative, la dynamiser, vous inciter à vous impliquer en devenant membre, ou tout simplement en participant aux manifestations.

Ce site est le vôtre, n'hésitez pas à vous l'approprier. Visitez-le, parlez-en autour de vous et faites-nous part de vos commentaires, remarques ou suggestions. Votre avis nous intéresse.

A bientôt sur le site !

La Commission Communication, Philippe Fleith, Brigitte Polny, Denise Tissot

Février 2013

n° 02

Mairie de FEIGERES

152, chemin des Poses du Bois

BP 30612

74166 Feigères

Cedex

Tel : 04 50 49 24 60

Fax : 04 50 49 13 10

Mail :

mairie@feigeres74.fr

Horaires

d'ouverture

Lundi et jeudi

8h15 à 12h

Mardi

17h à 19h

Mercredi

10h à 12h

Vendredi

15h à 17h

Le standard téléphonique est ouvert tous les jours de 8 heures à midi et de 14 heures à 17 heures

Invités du Conseil

M. le Maire remercie Messieurs Orsat et Carroz, invités du Conseil.

Aménagement de l'atelier municipal

M. Rey rappelle au Conseil que les entreprises poursuivent leur travail pour terminer l'aménagement de l'atelier municipal. Il faudra tout de même appliquer quelques réserves lors de la réception de travaux.

Récepteur radio - atelier municipal

M. Rey indique au Conseil qu'il est nécessaire d'équiper le portail d'entrée du parc de l'atelier municipal d'un récepteur radio afin d'établir une cohérence entre les portes automatiques du bâtiment et le portail. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte l'avenant n° 2 au lot 13, espaces verts, pour 361,73 €.

Intervention de M. Carroz

M. Carroz présente au Conseil les projets réalisés au Bénin grâce, notamment, à la participation de la Commune de Feigères.

Intervention de M. Desvallées

L'architecte expose au Conseil l'étude de faisabilité pour l'aménagement de l'ancien local technique en prenant en compte l'obligation d'accessibilité des espaces recevant du public dès 2015.

Feux d'artifice

Mme Remize annonce au Conseil que la Fête de Feigères aura lieu le 6 juillet. Elle sollicite du Conseil une participation de la Commune pour l'achat des feux d'artifice. Le Conseil décide d'attribuer une subvention pour l'achat des feux d'artifice.

Internet haut débit

M. Fleith évoque le faible débit internet des locaux communaux. Afin de l'améliorer, il faudrait remplacer l'ADSL par internet-satellite sur les différents sites : la Mairie, l'atelier municipal, la salle polyvalente, l'école et la bibliothèque. NordNet, sous-traitant d'Orange, propose une offre alternative avec l'utilisation de deux satellites. Il serait intéressant de commencer par la Mairie, qui serait le premier site pilote du dispositif. Le Conseil municipal accepte de procéder à l'amélioration du débit internet en commençant par la Mairie.

Permis de construire :

- Crosset Alexandre : Route de Présilly - Transformation d'un bâtiment agricole en habitation.

CU opérationnels :

- Bouvier et Favre : l'Agnellu - Division foncière en vue d'une construction.
- Broussard : Lôtissement Villet : Construction d'une maison et destruction en partie de l'existant.

Compte rendu des Commissions

Solidarité internationale

Il est rappelé au Conseil que la Commune coopère avec la commune sénégalaise de Soum dans le cadre de son développement notamment en participant à la production du sel local et en fournissant des postes informatiques. Il est proposé au Conseil d'augmenter les crédits alloués à la solidarité internationale. Le Conseil propose de fixer le montant de la subvention à 10 000 € maximum et de le prévoir pour le budget 2013, compte tenu qu'aucune subvention n'a été versée au titre de la solidarité internationale en 2012.

Economie

- **Auberge**

M. Borgognon énonce que suite au courrier de l'aubergiste du 29 janvier, une annonce légale a été faite dans deux journaux : elle paraîtra dans le Dauphiné les 11, 15 et 20 février et dans le Messager les 14 et 21 février.

- **Location bureau à la mairie**

M. Fleith indique au Conseil qu'une convention a été faite le 23 janvier 2013 avec la personne physique pour la location du dernier bureau à l'étage de la Mairie. Il demande au Conseil d'accepter un avenant à la convention en précisant la raison sociale soit SAS AALPE 74 et non la personne physique. Le Conseil municipal, accepte que la Commune établisse un avenant à la convention.

Covoiturage

La Communauté de Communes du Genevois souhaite créer un réseau de covoiturage sur son territoire. Ainsi elle dispose désormais d'un espace dédié sur le site du département :

www.covoiturage.cg74.fr/vers/portesud

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez appeler au 04 50 959 959, ou par courriel à pmeallier@cc-genevois.fr

Le repas du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui concerne toutes les personnes de la commune âgées de 63 ans et plus, aura lieu le dimanche 17 mars à la salle polyvalente.

Comme par le passé, une invitation sera envoyée à toutes les personnes concernées. Cependant, si certains d'entre vous ne recevaient pas leur invitation, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie qui vous inscrira au repas.

Etat Civil

Bienvenue à Eya née le 31 décembre au foyer d'Aurore et Jean-François Pitet.

Nos félicitations aux heureux parents

Informations scolaires à l'Ecole maternelle jeudi 18 avril à 18h

Cette rencontre concerne tous les parents ayant des enfants qui feront leur première rentrée scolaire en septembre 2013 à l'Ecole Edouard Vuagnat.

Redonnez de l'élan à votre recherche d'emploi !

Vous avez besoin de conseils concrets pour

- Faire de votre CV un document marketing qui reflète votre valeur ajoutée ?
- Mieux utiliser LinkedIn ? Vous présenter en 20 secondes ?
- Vous entraîner aux entretiens de recrutement en français et en anglais ?

Si vous êtes prêts à participer de façon active à des ateliers sur Feigères, contactez rapidement Catherine Atherton : cat.atherton@orange.fr

Votre participation, 10 € pour la formation, sera reversée intégralement à « Action contre la faim ».

Recherche exploitant pour notre auberge communale

Suite au départ annoncé de Cindy, Stéphane et Julien, la Mairie de Feigères recherche un ou une gérante(e) pour exploiter l'auberge communale, dès avril 2013, pour une durée d'une année renouvelable tacitement.

Nous proposons un local en bon état de fonctionnement avec du matériel professionnel, un loyer modéré évolutif en fonction du chiffre d'affaires, une opportunité de s'installer avec un minimum d'investissement, une écoute active de la part du conseil municipal afin de développer le potentiel de l'Auberge et une localisation au cœur du village, à côté de la boulangerie.

Nous demandons au futur gérant, à la future gérante, un sens prononcé du commerce, un accueil chaleureux et convivial, de larges horaires d'ouverture afin de développer le potentiel client, le maintien de l'activité du bar pour assurer l'animation du village, une ouverture de l'auberge lors des différentes manifestations organisées par la commune ou les associations locales, un plat du jour de type « ouvrier » à un prix attractif, une carte variée en fonction des saisons avec possibilité de plats à emporter, la composition d'un menu « BIO » avec des produits locaux.

Nous recherchons un ou une candidat(e) disposant de 5 à 10 ans de pratique de la restauration, avec une expérience souhaitée en matière de gestion de marchandises et du personnel (attestations et déclarations à fournir).

Si vous êtes intéressé(e), merci de déposer votre dossier comprenant CV, lettre de motivation avec description de votre projet, tous les éléments d'appréciation utiles sur vos garanties et qualités professionnelles ainsi que votre aptitude à assurer ou faire assurer la continuité du service, les attestations fiscales et déclarations relatives à la législation du travail de votre établissement. Des attestations d'employeurs et des lettres de recommandations seront les bienvenues.

Merci de diffuser largement cette offre.

Les dossiers de candidature sont à déposer en mairie ou à adresser par courriel à accueil@feigeres74.fr avant le 8 mars 2013.